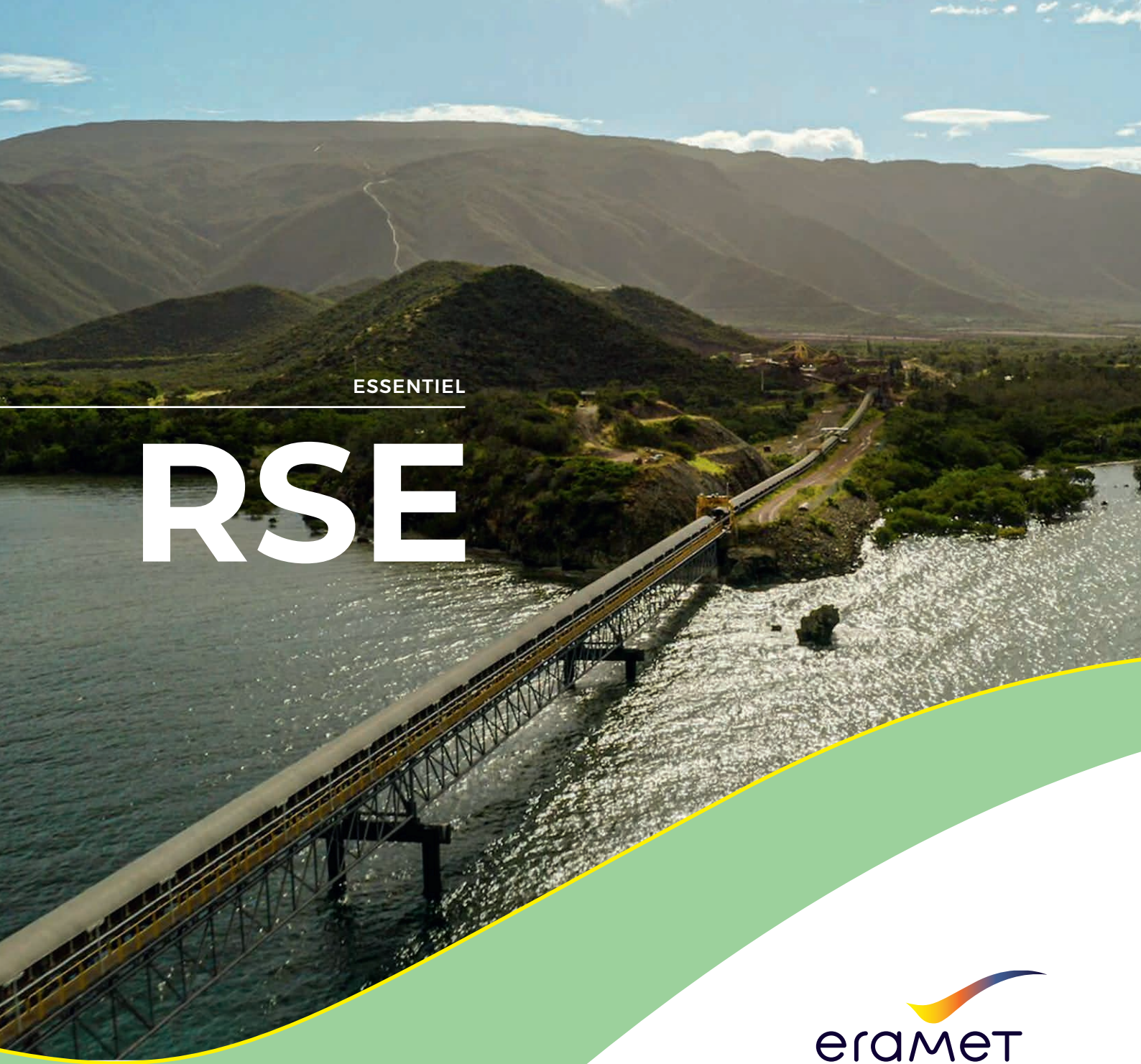

ESSENTIEL

RSE

eramet

Édito

Face à l'urgence climatique et à une crise sanitaire sans précédent, notre monde se trouve à un tournant.

L'enjeu ? Sinon l'avenir de la planète, du moins la qualité de vie des prochaines générations. États, entreprises, citoyens, nous avons tous une responsabilité à prendre dans ce virage historique. En tant qu'acteur majeur de l'industrie minière et métallurgique, Eramet se place inévitablement et consciemment en première ligne.

L'industrie de demain sera exemplaire en matière de responsabilité sociétale d'entreprise… ou ne sera pas. Cette conviction est à l'origine de la profonde transformation menée par le Groupe au cours des dernières années. La responsabilité sociétale des entreprises est désormais placée au cœur de chacune de nos décisions, de chacun de nos projets. Stratégie, management, numérique : seul un changement complet de modèle nous permettra de devenir une référence de la transformation responsable des ressources minérales de la Terre pour le bien-vivre ensemble, notre Raison d'être.

Cette brochure montre le chemin parcouru par le Groupe en matière de RSE. Elle ne propose pas un catalogue d'annonces, mais des réalisations concrètes. Un bilan d'étape par rapport aux objectifs chiffrés que nous nous sommes fixés. Car le temps n'est plus aux grands discours mais à l'action.

Christel Bories
Présidente-directrice générale du groupe Eramet

Qui sommes-nous ?

Présent dans vingt pays à travers le monde, Eramet est un acteur majeur de la valorisation de minerais et de métaux, mais aussi de l'élaboration et de la transformation d'alliages de haute performance. Engagé pleinement dans la transition énergétique, le Groupe souhaite devenir une référence de la transformation responsable des ressources minérales de la Terre pour le bien-vivre ensemble.

Avec des mines exceptionnelles et des usines métallurgiques aux savoir-faire historiques, le Groupe est 1er producteur mondial de ferronickel à haute teneur, 1er producteur mondial d'alliages de manganèse, 2e producteur de minerai de manganèse à haute teneur, 4e pour le zircon… Eramet possède aussi une expertise reconnue dans l'élaboration et la transformation d'alliages à forte valeur ajoutée comme les aciers rapides, les aciers à haute performance, les superalliages, les alliages d'aluminium ou de titane. Le Groupe compte parmi ses clients les leaders des secteurs de la sidérurgie, l'aciérie inox, l'aéronautique, l'industrie des pigments, l'énergie et les nouvelles générations de batteries.

Porté par une transformation profonde, Eramet a des ambitions clairement définies : devenir un acteur stratégique de la transition énergétique. Cela passe par des engagements forts en matière sociale, sociétale et environnementale, mais également par l'innovation, notamment digitale, pour transformer ses savoir-faire et sa manière d'appréhender ses métiers. De la mine aux produits, des études d'impact au recyclage, chaque étape de la chaîne de valeur est optimisée.

13 129
collaborateurs

36
sites miniers et industriels

3 553
M€ de chiffre d'affaires*

*Chiffres 2020

Nos engagements

Éthique, conformité, gestion responsable des ressources : face aux urgences sociétales comme environnementales, Eramet s'engage à respecter les standards RSE internationaux les plus exigeants.

Plus que jamais, notre monde et nos sociétés apparaissent vulnérables. Dans ce contexte particulier, marqué par une crise mondiale et la fragilisation des ressources, les grands groupes industriels – et a fortiori ceux des secteurs minier et métallurgique – doivent assumer leur part de responsabilité.

Actif sur les cinq continents, Eramet souhaite promouvoir la transparence et la mise en place des meilleurs standards internationaux dans ses domaines d'activités. C'est la raison pour laquelle le Groupe a notamment fait le choix de rejoindre l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) et de devenir membre partenaire de la *Responsible Minerals Initiative* (RMI) pour contribuer à l'amélioration des bonnes pratiques en matière d'approvisionnement responsable des métaux.

Plus largement, Eramet inscrit son action dans le cadre de démarches reconnues. Avec ses filiales, le Groupe s'attache notamment à apporter des réponses concrètes aux Objectifs de Développement Durable (ODD), les priorités définies par les Nations Unies pour un avenir meilleur et plus durable pour tous. De même, Eramet a rejoint le Global Compact, l'un des principaux dispositifs initiés par l'ONU pour soutenir les engagements volontaires des entreprises.

Sur les sujets les plus matériels, le Groupe affirme ses engagements à travers plusieurs politiques et chartes dédiées. Par exemple : Charte Éthique, politique de Responsabilité environnementale, politique Sécurité, politique Droits Humains, etc. (à retrouver sur notre site internet).

LE RÔLE-CLÉ DES PARTIES PRENANTES

Eramet considère que l'efficacité et la durabilité de ses projets dépendent de la qualité des liens tissés avec l'ensemble de ses parties prenantes. Le Groupe s'attache donc à mettre systématiquement en place une démarche partenariale avec les États, les élus, les bailleurs de fonds internationaux, les contractants mais aussi les communautés locales et la société civile (voir pages 16-17). C'est une des conditions essentielles à notre droit à opérer.

Principales implantations industrielles

Eramet Marietta (USA)

Eramine Sudamérica (Argentine)

GCO (Sénégal)

Comilog (Gabon)

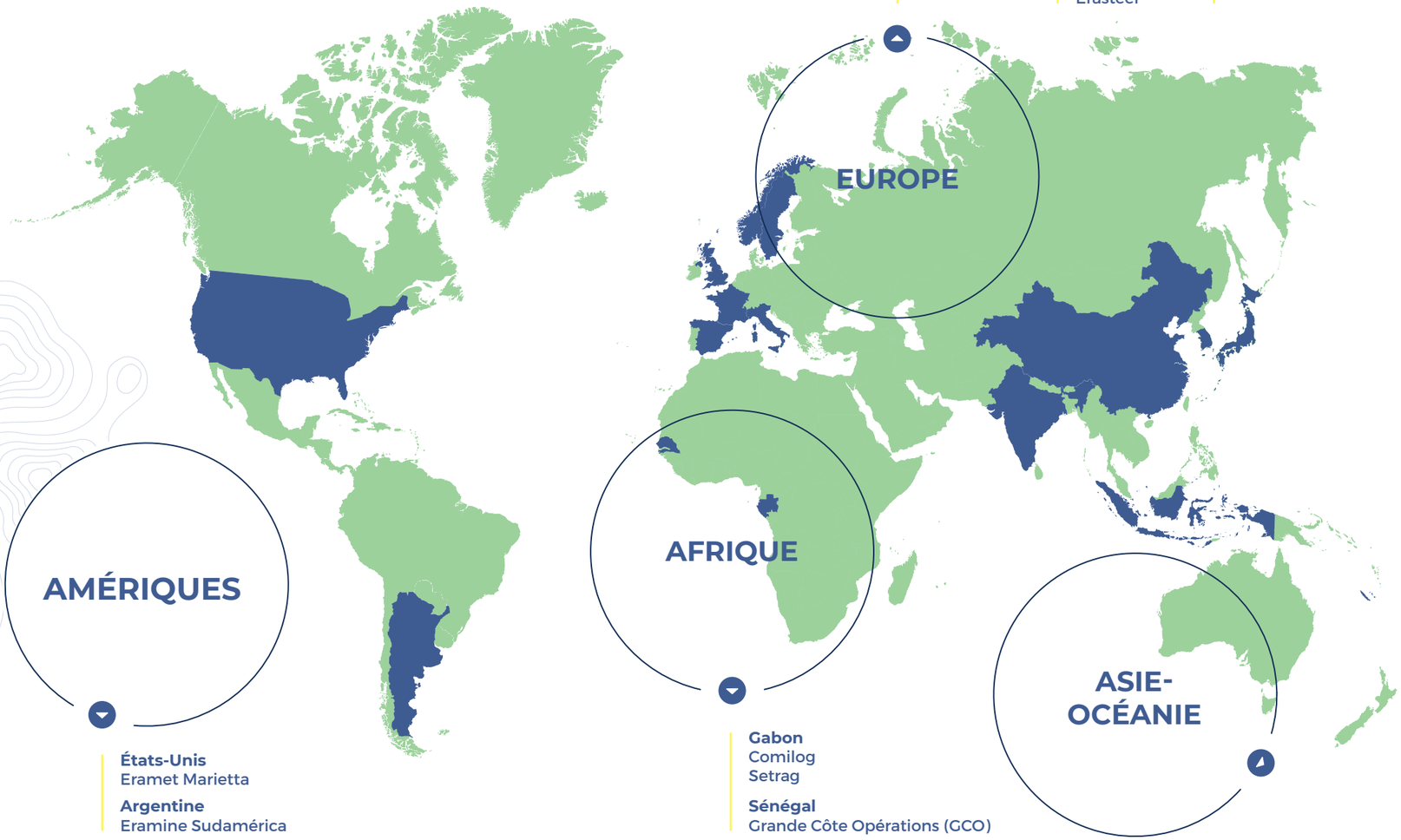

France
Aubert & Duval
Erasteel
Eramet Ideas

Espagne
Aubert & Duval

Suède
Erasteel

Norvège
Eramet Norway
TiZir Titanium
& Iron (TTI)

États-Unis
Eramet Marietta

Argentine
Eramine Sudamérica

Gabon
Comilog
Setrag

Sénégal
Grande Côte Opérations (GCO)

Chine
Erasteel

Inde
Aubert & Duval

Nouvelle-Calédonie
Société Le Nickel (SLN)

Indonésie
Weda Bay Nickel

Aubert & Duval (France)

Eramet Norway (Norvège)

SLN (Nouvelle-Calédonie)

Interview de Virginie de Chassey,
Directrice Développement Durable et Engagement d'entreprise d'Eramet

> *La RSE est un facteur-clé de notre performance*

Un mot pour commencer sur la crise sanitaire qui a marqué l'entrée dans cette nouvelle décennie. Comment Eramet a géré cette période ?

Le Groupe s'est d'abord mobilisé dans l'urgence pour protéger la santé de ses salariés avec la mise en place d'un protocole sanitaire très strict dans l'ensemble de ses sites. Puis nous avons rapidement adopté un plan de solidarité : une dotation exceptionnelle d'1,5 million d'euros a été débloquée et 8,5 millions d'euros du budget d'investissement communautaire ont été réalloués à des actions de lutte contre la pandémie. Plus encore, partout sur la planète, nos collaborateurs ont mené des initiatives solidaires, que ce soient des dons de matériels et d'équipements ou des ravitaillements aux personnes vulnérables. Dans cette période difficile, les équipes ont montré leur agilité, leur esprit combatif et une grande solidarité.

Est-ce vraiment crédible pour un industriel d'adopter une démarche de développement durable ?

Mais nous n'avons pas le choix ! Ce serait même aller dans le mur que de faire autrement : les exemples d'entreprises qui sont remises en cause faute de ne pas avoir pris la mesure du sujet ne manquent pas. Avoir une démarche RSE solide est un facteur-clé de performance. Et c'est aussi un facteur d'attractivité. Nos jeunes ne veulent plus travailler dans des groupes qui ne sont pas engagés pour préserver notre planète. Et dans notre cas, c'est tout simplement notre droit à opérer qui est en jeu. Nous avons donc pris des engagements concrets, formalisés dans notre feuille de route RSE, avec des objectifs mesurables à court terme, des indicateurs précis et un bilan publié chaque année. Tout ceci vient apporter des preuves concrètes à nos engagements.

Par quoi avez-vous commencé ?

Les femmes et les hommes du Groupe ! On ne fait rien sans eux. On doit améliorer leur quotidien afin de mettre en œuvre toutes les conditions leur permettant de devenir des acteurs du changement. Santé, développement, dialogue, qualité de vie… nous travaillons sur tous ces volets. Mais notre priorité n°1 est leur sécurité. En 2020, nous avons réussi à faire baisser le nombre d'accidents de 24 %. Cette avancée, à mettre au crédit des équipes des sites, reste toutefois insuffisante. Au-delà des salariés, les populations autour de nos sites doivent pouvoir bénéficier de l'impact positif de notre activité. C'est pourquoi en 2020, au-delà des emplois, des achats, taxes et impôts locaux, nous avons investi 21,4 M€ dans des actions contributives pour la santé, l'éducation ou la formation.

Comment concilier environnement et industrie ?

Nous continuons à faire évoluer notre écosystème. Nos efforts ont permis plusieurs avancées significatives en 2020, avec par exemple la réduction de 25 % de nos émissions de CO_2 par tonne produite, la réduction de 56 % de nos émissions atmosphériques, ou encore une part égale de surfaces minières réhabilitées et de zones défrichées. Ces avancées nous ont valu d'être classés au 3e rang sur les 43 entreprises du panel Mines & Metals par l'agence Vigeo-Eiris en 2019. De même, ISS ESG nous a attribué en 2020 le statut « Prime », soulignant ainsi que notre performance ESG (environnement, social et gouvernance) est supérieure à la moyenne des autres entreprises du secteur. Le Wall Street Journal a aussi classé Eramet dans son top 100 des entreprises les mieux gérées en matière de durabilité !

Concrètement, comment mesurer la progression de vos objectifs ?

Nous avons commencé par cartographier tous nos risques avec l'aide de clients, de fournisseurs, d'ONG, d'associations… Tous les sujets qui nous permettent d'opérer un changement positif, réel, sont traduits en actions assorties de KPI. Chaque année, nous mesurons ainsi notre indice de performance RSE. En 2020, il est de 102 : la majeure partie des objectifs de l'année a été atteinte, la moitié a même été dépassée.

> *Nos objectifs sont ambitieux, les atteindre est une absolue nécessité.*

Quelles sont vos priorités pour 2021 ?

Main dans main avec les populations qui nous entourent, nous voulons maximiser notre impact positif : développer l'éducation, soutenir l'entrepreneuriat et l'économie locale. Et puis toujours porter la plus grande attention à l'environnement et la biodiversité. Notre secteur reste aussi très masculin, nous avons un objectif de féminisation : plus de mixité, c'est plus de créativité et donc plus de performance. Avec la Raison d'être d'Eramet, notre feuille de route RSE donne un cap à toute l'entreprise, nos objectifs sont ambitieux, les atteindre est une absolue nécessité.

Notre feuille de route RSE

Eramet a mis en place en 2018 une feuille de route RSE, articulée en 3 axes et 13 objectifs à atteindre d'ici 2023. Alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies, cette feuille de route constitue un programme précis qui guide le Groupe dans la concrétisation de ses ambitions sociétales et environnementales.

Légende Performance : ● Performance sans progression et en dessous du jalon annuel fixé.
● Performance en ligne avec le jalon annuel fixé.
● Performance en progrès par rapport à l'année précédente mais inférieure au jalon annuel fixé.
● Performance supérieure au jalon annuel fixé.

		Objectif	KPI 2023	Résultats 2020	Performance annuelle
Acteur engagé pour les femmes et les hommes	1	Assurer la Sécurité et la Santé des salariés et des sous-traitants	Zéro décès Taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt TF2 < 4	TF2 = 4,1 4 accidents graves	●
	2	Renforcer les compétences, promouvoir les talents et le développement de carrière	100 % des collaborateurs bénéficient au moins d'une formation dans l'année	67 % des collaborateurs	●
	3	Renforcer l'engagement des salariés	Taux d'engagement des salariés Groupe > 75 % (baromètre)	Enquête 2020 reportée	
	4	Intégrer et favoriser les richesses de la diversité	30 % des managers sont des femmes	24,7 %	●
	5	Être un partenaire apprécié et contributif de nos communautés hôtes	100 % des sites ont mis en place un mécanisme de dialogue avec leurs parties prenantes locales ; 100 % des sites mettent en œuvre un programme d'investissement contribuant au développement local, en privilégiant les actions en faveur de la jeunesse	100 % des sites miniers ont un mécanisme de gestion plaintes conforme aux attentes de l'IFC	●
Acteur économique responsable	6	Être un des leaders des métaux de la transition énergétique	Diversification engagée du portefeuille d'activité d'Eramet sur la chaîne d'approvisionnement des batteries de la mobilité électrique	Partenariat avec BASF pour l'évaluation de production de nickel-cobalt (VE). Mise sous cocon du projet Lithium. Performance validée de l'usine pilote en Argentine.	
	7	Agir activement au développement de l'économie circulaire	Quantités (t) de matériaux supplémentaires valorisés grâce au plan d'action économie circulaire 2 Mt de résidus et minerais fatals faibles teneurs valorisés sur la période 2019-2023 ; 10 kt de déchets valorisés sur la période 2019-2023	990 000 t valorisées 50 000 t valorisées	● ●
	8	Être une référence en matière de respect des droits humains dans notre sphère d'activité	Être reconnu pour notre application des principes directeurs des Nations Unies, mesuré par l'atteinte d'un niveau mature selon le *UNGP Reporting Framework* (Shift-Mazars)	Mise à jour de la cartographie des risques droits humains et lancement de formations prioritaires	●
	9	Être un partenaire éthique de choix	100 % des équipes commerce, achats formées chaque année à l'anticorruption	100 % des directeurs de site et responsables juridiques formés	●
	10	Être une entreprise responsable de référence dans la filière de la mine et la métallurgie	100 % des fournisseurs et clients identifiés à risque du Groupe sont conformes aux engagements RSE/ Éthique d'Eramet [1]	63 % des fournisseurs et 99,1 % des clients à risque évalués sont conformes	●
Acteur engagé pour la planète	11	Réduire nos émissions atmosphériques	Tonnes de poussières canalisées émises par les installations industrielles : -80 % en 2023 vs 2018	-56 %	●
	12	Protéger les ressources en eau et accélérer la réhabilitation de nos sites miniers en favorisant la biodiversité	Ratio surfaces réhabilitées / surfaces défrichées ≥ 1 sur la période 2019-2023 [2]	1,03	●
	13	Réduire notre empreinte énergie et climat	KPI : Réduction de t CO_2/t Produit sortant (réf. 2018), -26 % en 2023 vs 2018 [3]	-25,4 %	●

(1) Par identifiés à risque, on entend évalués critiques et/ou sensibles (en termes d'importance Eramet ou risque RSE – selon l'activité ou le pays), qui doivent être conformes, vérifiés à partir d'une évaluation RSE/Éthique. S'ils ne sont pas conformes suite à l'évaluation, le Groupe favorise le dialogue et le soutien, et conserve la possibilité de mettre fin à la relation d'affaires.
(2) Infrastructures de long terme exclues.
(3) Dont 16,5 % liés à l'effet mix activité lié au choix stratégique du Groupe de développer son activité minière, moins émissive que les activités de transformation du Groupe.

2020 : UN INDICE RSE DE 102

Afin de s'assurer de la réalisation de ses objectifs, Eramet a opté pour une approche très concrète. C'est le sens de la mise en place d'un indice de performance RSE qui, chaque année, mesure la progression moyenne globale de la feuille de route, au regard des différentes actions. Plusieurs objectifs ont dépassé leur jalon annuel en 2020, comme les objectifs de valorisation de matériaux, à travers le plan d'action économie circulaire et la réduction de l'empreinte énergie et climat. L'atteinte de certains objectifs a été perturbée par la crise sanitaire induisant un retard conjoncturel, par exemple pour les actions de formation.

ENGAGÉ POUR LES FEMMES ET LES HOMMES

Entreprise citoyenne et contributive, Eramet s'engage à agir pour le bien-être et le développement de ses collaborateurs, mais aussi des populations vivant à proximité de ses sites. Sécurité, santé, dialogue, qualité de vie : autant d'enjeux essentiels qui font l'objet d'initiatives concrètes, petites ou grandes, là où le Groupe opère.

L'indispensable sécurité des salariés et des sous-traitants

La sécurité des collaborateurs d'Eramet est un préalable absolu à une performance durable. Le Groupe multiplie les initiatives sur le terrain, déterminé à atteindre l'objectif fixé pour 2023 : réduire à zéro le nombre de décès et diviser par deux le nombre d'accidents.

La sécurité chez Eramet est caractérisée par une double tendance : une diminution continue du nombre d'accidents couplée à un nombre encore trop élevé d'accidents graves. 2020 a ainsi été endeuillée par un accident mortel, à Setrag au Gabon sur la ligne de chemin de fer. La quantité d'accidents par million d'heures travaillées (TF2) a baissé de 24 % sur un an. Elle a été divisée par trois en quatre ans, ce qui place désormais Eramet dans la moyenne de l'industrie, là où le Groupe était encore en queue de peloton il y a deux ans.

Répondre à ce défi nécessite d'abord une implication totale de la ligne hiérarchique. Chaque manager a donc pour mission de communiquer les règles à ses équipes et de contrôler leur application sur le terrain. Plus de 200 d'entre eux ont été formés au sujet. Pour encadrer les missions à risque, Eramet a également défini des règles strictes – les Exigences Essentielles – qui font l'objet d'outils et de formations dédiés. Autres leviers : la réalisation et le partage systématiques de retours d'expérience après tout accident, et le renforcement des ressources HSE sur les sites les plus à risque. Cette approche a été complétée en 2020 par de nombreuses mesures : revue des risques en vue de renforcer les barrières, mise en conformité des Exigences Essentielles sur les activités critiques, formation du personnel au « Take 5 » (analyse du contexte avant toute intervention), mise en œuvre du « consequence management » en matière de sécurité, etc.

TF2 = -24 %
en 2020, divisé par 3 en 4 ans

-66 %
d'accidents graves en 2020

« Nous ne nous contentons clairement pas de la réduction continue du nombre d'accidents au cours des dernières années. Nous ne serons satisfaits que lorsque nous aurons atteint notre objectif : le zéro accident. C'est pourquoi nous allons encore redoubler nos efforts sur la culture sécurité. »

Frédéric Camuset
Directeur Sécurité et Prévention du groupe Eramet

« La sécurité n'est pas un choix, c'est une discipline de tous les instants. Notre rôle : maintenir un niveau d'exigence élevé en matière de prévention et donner aux opérationnels les clés pour devenir les premiers garants de leur propre sécurité. »

Absa Mbow
Chef de département Sécurité chez GCO (Sénégal)

La diversité et l'inclusion, un atout à développer

Eramet perçoit la diversité et l'inclusion comme un véritable levier de performance et de transformation. Indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap, de l'origine sociale ou ethnique, tout salarié doit pouvoir s'épanouir dans les différents métiers du Groupe.

C'est ainsi qu'Eramet encourage en particulier la féminisation de ses secteurs d'activité traditionnellement masculins. L'ambition est de passer de 22 % en 2018 de femmes managers à 30 % à l'horizon 2023. Grâce à l'engagement du management et aux nombreuses actions déployées sur tous les sites, les 24 % ont été dépassés en 2020. De même, l'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap sont prioritaires, ainsi que la formation et l'emploi des jeunes. Eramet participe à la professionnalisation des jeunes grâce à tous les dispositifs écoles/entreprises. En 2020, 1 104 jeunes ont ainsi été accueillis dans les sites du Groupe.

WOMEN@ERAMET : LES FEMMES ET LES HOMMES D'ERAMET S'ENGAGENT POUR PLUS DE MIXITÉ DANS LE GROUPE

Présent sur l'ensemble de nos sites avec près de 200 membres, le réseau mixte WoMen@Eramet accompagne la transformation du Groupe. Il a pour objectif de promouvoir la mixité au sein du Groupe, convaincu que la mixité représente un atout créateur de valeur. Il s'appuie sur un bureau en central, 4 commissions (déploiement, benchmark, changement culturel et développement personnel) et des référents locaux chargés de développer l'ancrage local. Le réseau, avec la Direction de la Diversité, multiplie les initiatives : sensibilisation aux thématiques mixité, réalisation de campagnes de communication, offre de mentorat et de formation, notamment pour le développement du leadership au féminin.

Un engagement fort auprès des communautés

Eramet a l'ambition de devenir une société contributive aux enjeux d'intérêt général et créatrice de valeur dans les territoires où elle opère.

Particulièrement dans ses relations avec les communautés voisines de ses implantations, le Groupe souhaite passer d'une démarche de limitation et de compensation des impacts de ses activités, à une recherche de bénéfice net pour les populations, en lien avec leurs priorités et aspirations.

C'est ce que traduit l'objectif 5 de la feuille de route RSE, « Être un partenaire apprécié et contributif de nos communautés hôtes ». L'atteinte de l'objectif est mesurée avec deux cibles à horizon 2023 : 100 % des sites ont mis en place un mécanisme de dialogue avec leurs parties prenantes locales ; et 100 % des sites mettent en œuvre un programme d'investissement contribuant au développement local, en privilégiant les actions en faveur de la jeunesse.

L'engagement envers les communautés hôtes se décline en trois axes : assurer la maîtrise des impacts de l'activité, établir avec elles un dialogue étroit et contribuer à leurs priorités de développement.

Assurer la maîtrise des impacts

La qualité des relations avec les populations locales dépend avant tout de la capacité du Groupe à prévenir les risques et à gérer les impacts inhérents aux activités minières et métallurgiques. En suivant les standards de référence internationaux, Eramet a développé des outils pour identifier, évaluer et maîtriser les impacts sociétaux de ses opérations. Parmi les principaux risques évalués : la santé, la sécurité et la sûreté des communautés, le patrimoine culturel et le niveau de vie des populations En matière de sécurité des communautés, la Setrag a organisé en 2020 au Gabon une campagne de communication pour sensibiliser la population, notamment les jeunes, aux risques de collisions avec les trains. GCO a également sensibilisé plus de 1 000 personnes vivant aux abords de la mine à la sécurité routière et aux risques liés aux voies de circulation que l'entreprise et les populations se partagent.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA JEUNESSE

Les filiales du Groupe contribuent de manière significative au développement de l'éducation et de la formation professionnelle dans les zones où elles sont implantées. Avec le Syndicat de l'Industrie de la Mine de Nouvelle-Calédonie, la SLN a créé et soutient depuis 1990 le Centre de formation aux techniques de la mine et des carrières (CFTMC) à Poro dans la Province Nord. En 2020, plus de 150 jeunes ont été diplômés par l'Éducation nationale. Au Gabon, Comilog contribue depuis 2016 au fonctionnement de l'École des Mines et de la Métallurgie de Moanda, fruit d'un partenariat entre l'État gabonais et le groupe Eramet. En 2019, Comilog a également réhabilité 5 écoles primaires et 2 lycées de Moanda, ainsi que 5 établissements scolaires supplémentaires dans les villes voisines Bakoumba et Mounana en 2020. Au Sénégal, GCO a procédé en 2020 à la réhabilitation ou construction de 20 salles de classes et d'une salle d'information dans les établissements scolaires de Mékhé, Mbettète et Diogo.

> *« GCO a contribué à la création de dix Groupements d'Intérêt Économique locaux. Plus de 1 000 personnes bénéficient de leurs activités : maraîchage, commercialisation de denrées alimentaires, embouche bovine, ovine ou caprine. Des contrats sont également signés avec des entreprises locales pour l'approvisionnement de la base-vie en fruits et légumes produits par les communautés. »*
>
> **Daour Dieng**
> **Directeur de la RSE et de l'Environnement et Président du Conseil d'administration de GCO (Sénégal)**

21,4 M€
d'investissements communautaires et mécénat en 2020

Les communautés locales sont étroitement associées à la définition et la mise en place de chaque mesure. C'est notamment le cas lorsqu'il est nécessaire de relocaliser des populations installées sur le chemin de la mine. En collaboration avec les habitants concernés, un plan de réinstallation définit alors les mesures adaptées pour les accompagner dans la durée, avec l'obligation de garantir le maintien ou l'amélioration de la qualité de vie. Parce qu'elle est une structure itinérante, GCO (Sénégal) est particulièrement concernée par ces déplacements. Près de 630 personnes du village de Foth ont ainsi été relogées en 2019 dans un village doté d'infrastructures choisies avec les populations : maisons avec accès à l'eau et à l'éclairage solaire, lieu de culte, château d'eau et système de gestion des ordures ménagères.

Créer et entretenir un dialogue étroit avec les populations

Plus de la moitié des sites du Groupe ont aujourd'hui mis en place un dialogue avec les communautés de façon informative ou consultative, et 100 % des sites miniers disposent d'un mécanisme de gestion des plaintes conforme aux attentes de l'IFC (Société Financière Internationale, groupe Banque Mondiale). Réunions publiques, journées portes ouvertes, publications écrites, comités conjoints… ce travail prend des formes variées, dans le respect des réglementations locales comme des standards internationaux. Les populations riveraines sont informées et consultées sur chacune des thématiques qui les touchent directement. En Nouvelle-Calédonie, trois bureaux des relations communautaires ont été ouverts par la SLN à Houailou, Kouaoua et Thio en mars 2020, sur le modèle du premier bureau inauguré en 2019 à Koné. Ces quatre lieux proposent de l'information sur l'entreprise, ses activités et programmes contributifs, avec la possibilité d'échanger avec un agent de l'équipe RSE. Ils visent ainsi à accroître la qualité et la fréquence des échanges, au plus près des populations sur l'ensemble du territoire.

Favoriser le développement local

Eramet est engagé à différents niveaux dans ses actions en faveur des communautés, visant le développement de la vie locale à travers une approche partenariale. À titre d'exemple, la SLN accorde une importance croissante au soutien de la diversification économique des zones dans lesquelles elle opère, notamment à travers un soutien financier à l'ADIE (Association pour le développement de l'initiative économique), qui propose des prestations de microcrédit et d'accompagnement aux micro-entrepreneurs. Au cours de l'année 2020, plus de 100 porteurs de projets ont ainsi été accompagnés en Nouvelle-Calédonie dans les secteurs de l'agriculture bio, l'élevage, le tourisme, l'artisanat, la pêche, ou encore le commerce de proximité.

Au total, les entités du Groupe ont consacré 21,4 millions d'euros en 2020 à l'investissement communautaire et au mécénat. Parallèlement, en application de la feuille de route RSE 2018-2023, chacune des entités du Groupe travaille à la création d'un plan d'investissement communautaire déployé autour d'axes stratégiques et de processus de décision formalisés.

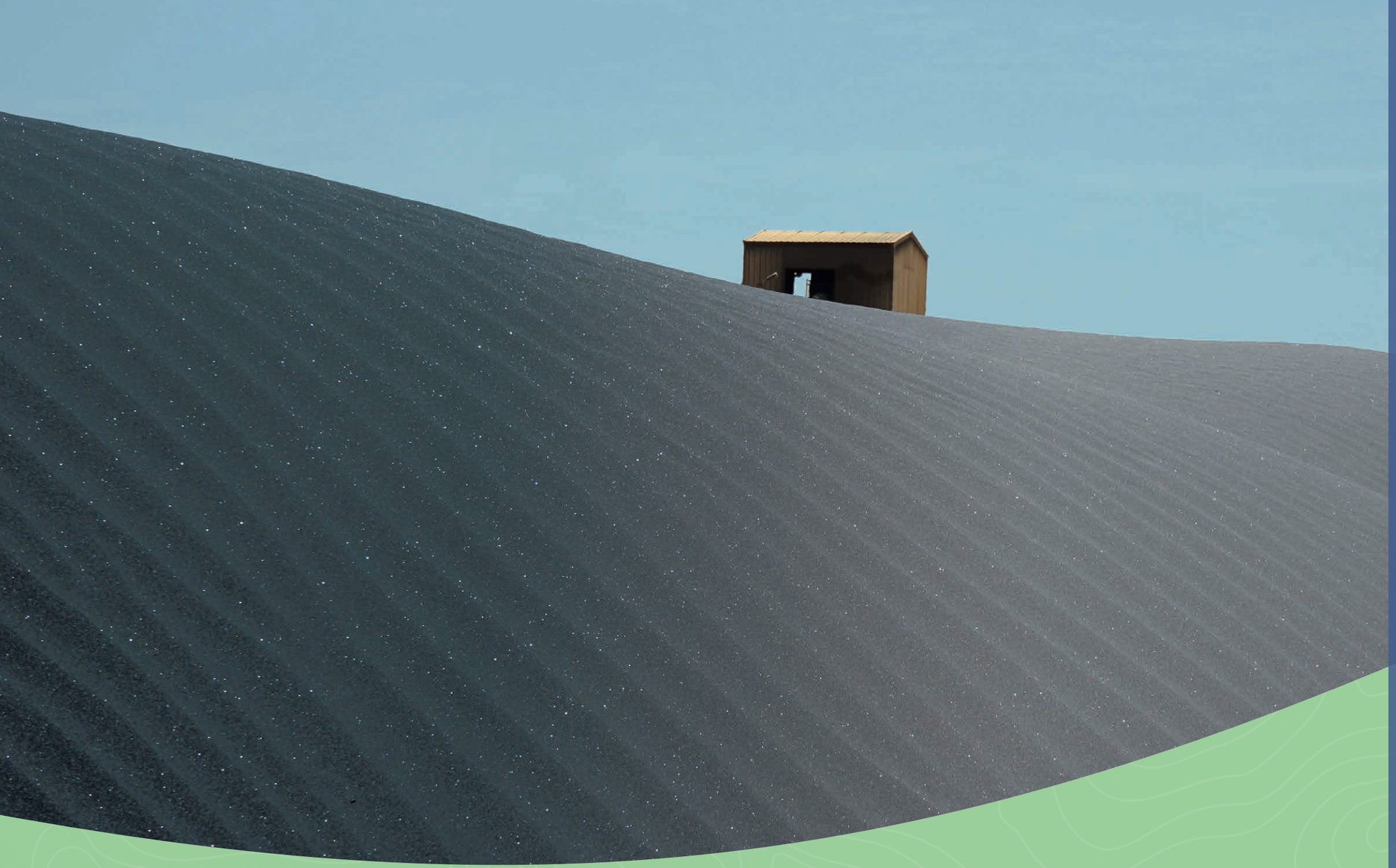

ENGAGÉ POUR L'ÉCONOMIE RESPONSABLE

S'engager dans l'économie responsable, c'est se placer dans une perspective, globale. Aller au-delà de la seule dimension économique pour évaluer chaque décision stratégique. Penser en amont aux effets de ses choix sur la planète et ses habitants. Car c'est seulement en devenant un acteur économique pleinement responsable que le Groupe poursuivra son développement et atteindra ses ambitions stratégiques. Avec une conviction sous forme d'engagement : nos choix d'aujourd'hui font le monde de demain.

Valoriser au mieux les ressources minières et recycler les métaux pour une économie plus circulaire

Eramet est présent tout au long de la chaîne de valeur des métaux, depuis leur extraction jusqu'à leur recyclage. À chacune de ces étapes, le Groupe se mobilise pour augmenter l'efficience de ses opérations et contribuer à une économie plus circulaire. Objectif : valoriser, au travers d'actions innovantes, 2 millions de tonnes de résidus et minerais fatals faibles teneurs et 10 000 tonnes de déchets d'ici à 2023.

990 000 t
de résidus miniers et minerais fatals faibles teneurs valorisés en 2020

50 000 t
de déchets valorisés en 2020

ERAMET S'ENGAGE POUR LE RECYCLAGE DES BATTERIES DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN EUROPE

Eramet s'est associé à Suez et BASF pour créer le projet collaboratif européen ReLieVe (*Recycling of Li-ion batteries for electric Vehicle*). Suez collecte et démantèle les batteries de véhicules électriques usées et Eramet met au point le procédé de recyclage pour récupérer la « black mass », la poudre noire qui contient des métaux comme le lithium, mais aussi le nickel, le manganèse et le cobalt, et raffiner cette « blackmass » pour produire des précurseurs de matériaux d'électrode, utilisables par BASF. Les premières campagnes menées en 2020 ont permis de confirmer la capacité du projet à atteindre des taux de récupération supérieurs à 90 %, tels qu'attendus par les prochaines réglementations européennes.

Recyclage des métaux

Le recyclage fait partie intégrante du processus de production de l'activité Alliages Haute Performance d'Eramet. C'est ainsi que les aciéries incorporent aujourd'hui plus de 85 % de matières premières secondaires (débris métalliques, copeaux, meulures, chutes) comme alternative à l'utilisation de matières premières vierges. À l'aciérie d'Erasteel Commentry, une filière de recyclage par voie pyrométallurgique valorise des déchets industriels et des piles en récupérant des métaux stratégiques (cobalt, molybdène, nickel). Quant à l'usine EcoTitanium, elle produit des alliages à partir de chutes massives et copeaux de titane collectés chez les grands constructeurs aéronautiques. EcoTitanium est la première filière européenne de recyclage d'alliages de titane de qualité aéronautique et assure un approvisionnement à la fois innovant et indépendant en Europe.

Gestion optimale des ressources minières

Sur chacun de ses sites miniers, Eramet cherche à valoriser les ressources de manière responsable. En Nouvelle-Calédonie, les équipes de la SLN ont développé des techniques permettant de valoriser des minerais faible teneur, longtemps considérés comme inexploitables. En plus de la création de nouveaux débouchés commerciaux, cette avancée technique a deux conséquences : l'augmentation significative de la durée de vie des gisements comme de l'efficacité environnementale. Au Sénégal, ce sont par exemple plus de 70 000 tonnes d'un sable contenant de l'ilménite initialement considéré comme un résidu qui ont pu être valorisées par GCO depuis 2016.

UN COMITÉ DÉDIÉ À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En 2019, Eramet a créé un comité interne dédié dont le rôle est d'identifier et de valider les actions et projets innovants inscrits dans une démarche d'économie circulaire. À fin 2020, 12 projets ont été labellisés, dont 8 d'ores et déjà productifs, parmi lesquels la mise en œuvre du tri optique pour valoriser les résidus miniers sur le site de la SLN à Népoui en Nouvelle-Calédonie.

« La SLN commercialise désormais un des coproduits de son ferronickel : les scories, rebaptisées « SLAND », composées de silice et de magnésium. Elles se substituent notamment à 70 % du sable naturel utilisé dans la fabrication du béton, habituellement prélevé en milieu naturel. Le « SLAND » peut aussi se retrouver dans le bitume ou être utilisé pour des opérations de sablage. »

Yves Véran
Responsable du projet valorisation des scories à la SLN (Nouvelle-Calédonie)

Gestion responsable des résidus miniers

La gestion responsable et sécurisée des résidus miniers représente un enjeu environnemental de premier plan pour le secteur. Parmi les mines d'Eramet, seule Comilog est concernée : pour assurer le stockage des résidus constitués de fractions argileuses du minerai, l'entreprise opère des digues à résidus, de taille limitée. Tous les 18 à 24 mois, un nouvel ouvrage est construit. Jusqu'à présent, 11 stockages ont été créés, dont 10 sont en voie de fermeture et stabilisation pérenne. La méthode controversée de rehausse des digues dite « amont » (méthode « Upstream ») n'a jamais été utilisée par Eramet.

Eramet est engagé pour assurer la conformité de ses ouvrages à la « norme industrielle mondiale pour la gestion des résidus miniers » publiée en 2020 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP) et par l'*International Council of Mines and Metals* (ICMM). Pour ses projets de développement futurs, Eramet privilégie le *dry stacking*, beaucoup plus sécuritaire et économe en eau, et se positionne fermement contre des pratiques telles que le *deep sea tailings placement* (le rejet des résidus miniers en mer).

Éthique et conformité, préalable à toute activité

En 2023, nous serons une référence en matière d'éthique, un préalable à nos activités minières et métallurgiques dans tous nos pays d'implantation. Partenaire éthique de choix, nous souhaitons que 100 % de nos équipes Commerce et Achats soient formées chaque année à l'anticorruption.

100 %
des directeurs de sites et responsables juridiques formés en 2020

63 %
des fournisseurs à risque évalués conformes en 2020

99,1 %
des clients à risque évalués conformes en 2020

Le Groupe s'est fixé l'ambition de « devenir un partenaire éthique de choix ». Au cœur de cette approche : notre Charte Éthique, signée par tous les membres du Comité exécutif, dont les principes répondent aux réglementations et normes les plus exigeantes.

Pour accompagner au mieux les collaborateurs, un programme de conformité a été élaboré autour de trois piliers : une gouvernance éthique avec une organisation dédiée, des référentiels régulièrement mis à jour et des outils, dont un dispositif d'alerte, *IntegrityLine*. Accessible aux salariés comme à toutes parties prenantes, celui-ci permet de prévenir le Groupe de tout problème éthique : discrimination, harcèlement, fraude, corruption, atteinte aux droits humains, etc. Disponible partout dans le monde, en 13 langues, le service est externalisé afin d'assurer la transparence, la confidentialité et la protection des lanceurs d'alerte.

Eramet a par ailleurs encore renforcé sa gouvernance éthique depuis 2019 avec une Direction Éthique et Conformité, 17 responsables conformité éthique, 55 ambassadeurs conformité éthique et 65 référents harcèlement sexuel & agissements sexistes.

« À Comilog, le réseau de référents éthiques et conformité a été renforcé par des référents harcèlement sexuel & agissements sexistes, formés spécifiquement et dédiés à ces thématiques. Ces réseaux représentent des relais importants car ils permettent aux collaborateurs de signaler tout agissement non éthique. »

Nadia Ngalani
Chef du Département Juridique et Responsable Conformité et Éthique chez Comilog (Gabon)

En 2020, un plan de formation accompagné par la Direction des Ressources Humaines a été lancé. Les salariés ont l'obligation de suivre ce parcours : tous les ans pour les acheteurs/vendeurs et tous les 18 mois pour les autres salariés. Pour les salariés de nos activités Mines et Métaux, des démarches spécifiques ont été lancées : 99 % des salariés connectés ont été formés via le e-learning obligatoire « Sensibilisation charte éthique ». Les collaborateurs non connectés font l'objet d'un plan de formation dédié sur 2020/2021. Par ailleurs, 96 % des sous-traitants de rang 1 des activités Alliages Haute Performance ont été formés. En 2021, 100 % des équipes acheteurs/vendeurs seront formées à l'éthique des affaires (anticorruption, droit de la concurrence, export control).

Le respect des Droits Humains

Eramet ambitionne d'être en 2023 une référence en matière de respect des Droits Humains dans sa sphère d'activité et d'avoir développé un reporting de niveau mature dans le cadre du reporting Shift-Mazars.

600
collaborateurs formés sur les Droits Humains en tant que cible prioritaire en 2020

« En 2020, nous avons accompagné Eramet dans le renouvellement de sa cartographie des risques relatifs aux Droits Humains, nous appuyant sur la consultation des collaborateurs. Identifier ces risques est d'autant plus essentiel en cette période de crise qui accentue les vulnérabilités.
Nous avons ensuite formulé des recommandations qui permettront au Groupe de poursuivre la mise en œuvre de ses engagements envers ses collaborateurs, les communautés à proximité des sites, et l'ensemble de la chaîne de valeur. »

Caroline Le Mestre
Directrice chez GoodCorporation

Le déploiement de la démarche repose sur la politique Droits Humains d'Eramet, sur des évaluations et un suivi réguliers au sein du Comité RSE et par la création en 2021 d'une Direction de l'Impact Sociétal et des Droits Humains.

Adoptée en 2019, la politique Droits Humains a été développée en consultation avec les parties prenantes internes et externes. Elle couvre les droits de l'Homme internationalement reconnus et détaille les engagements pris par le Groupe, regroupés en trois axes : le respect des droits humains envers les collaborateurs, pour garantir un environnement de travail sûr, sain et respectueux ; le respect des droits humains avec les partenaires commerciaux (clients, fournisseurs, sous-traitants et partenaires), pour le développement d'une chaîne de valeur responsable ; le respect des droits humains envers les communautés, avec la diminution des impacts et la recherche d'une contribution positive.

Afin d'ancrer la démarche, Eramet a développé un e-learning « Comprendre et intégrer les droits humains dans l'entreprise » pour permettre aux collaborateurs de mieux appréhender cette notion, de comprendre ses enjeux, les risques et les bonnes pratiques de vigilance. Eramet a aussi créé un référentiel d'audit interne, reprenant le Quick Check du *Danish Institute for Human Rights*. Ces audits priorisent les sites les plus sensibles identifiés aux cours des exercices de cartographie des risques. La Direction de l'Impact Sociétal et des Droits Humains est en charge du suivi des plans d'action Droits Humains dans le Groupe.

LES PRINCIPES EN VIGUEUR

Chacun des échanges avec les partenaires du Groupe doit strictement respecter les principes fondamentaux énoncés dans les textes internationaux de référence. Eramet suit ceux définis notamment par la Charte internationale des droits de l'homme et les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, selon les principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

ENGAGÉ POUR LA PLANÈTE

Qui doute encore de la réalité de la crise écologique ? ONU, GIEC, agences indépendantes… les rapports successifs sont toujours plus alarmants sur les risques qui guettent notre planète et ses habitants. Plus encore, les premières répercussions visibles du dérèglement climatique (records de températures, incendies, sécheresse…) ont fait basculer les opinions publiques à travers le monde. Des États aux simples citoyens, chacun est appelé à agir. Quant aux attentes qui pèsent sur les grands groupes industriels, elles sont à la hauteur de leur impact sur le climat : gigantesques. Conscient de ce changement historique de paradigme, Eramet a fait le choix de prendre toutes ses responsabilités.

La maîtrise des émissions atmosphériques

En 2023, nous souhaitons avoir réduit de 80 % par rapport à 2018 les poussières canalisées émises par nos installations industrielles.

-56 %
de rejets atmosphériques en 2020

100 %
de nos mines en activité certifiées ISO 14 001

La réduction des émissions atmosphériques

Parmi les rejets atmosphériques générés par l'activité d'Eramet, les poussières constituent le principal polluant (voir p. 28 l'enjeu des émissions de CO_2). En raison du processus de combustion, le procédé pyrométallurgique est celui qui génère le plus d'émissions, avec deux types de rejets : les poussières canalisées et celles diffuses. Les premières, issues notamment des cheminées des usines, ont la particularité d'être quantifiables. Raison pour laquelle cet indicateur a été retenu comme objectif chiffré : le Groupe vise une réduction de 80 % de ses émissions de poussières canalisées entre 2018 et 2023.

À cette fin, Eramet s'appuie sur un plan d'investissement dans de nouveaux équipements de dépollution et l'amélioration de sa maîtrise opérationnelle. Dans les usines, de multiples dispositifs d'épuration sont installés : électrofiltres, dépoussiéreurs à manches, scrubbers, tours de lavage, etc. Alors qu'une baisse de 40 % était ciblée pour 2020, l'objectif a été largement dépassé avec une réduction de 56 %. Cette amélioration résulte notamment du plan d'action mis en place sur la chaîne d'agglomération du Complexe Industriel de Moanda (CIM) au Gabon et aussi, dans une moindre mesure, d'actions de maîtrise opérationnelle sur chacun des sites. Au CIM, les émissions de poussières canalisées ont diminué de 60 % rien qu'en 2019. Enfin, une plus faible production de certaines unités a également contribué à cette baisse. Le remplacement de la centrale électrique au fioul de la SLN contribuera à une réduction notable des émissions de SO_2 et de poussières du Groupe. Un appel d'offres a été lancé en 2020 par Nouvelle-Calédonie Énergie.

Parallèlement, le Groupe travaille à l'identification et à la réduction de rejets diffus de poussières, via notamment des groupes de travail sur les bonnes pratiques, telles que l'arrosage ou la mise sous abris des matériaux pulvérulents.

La préservation des ressources en eau et la réhabilitation de nos sites miniers

Pour protéger les ressources en eau et favoriser la biodiversité, nous agissons pour réhabiliter une surface plus importante que celle défrichée pour les besoins de nos mines.

La préservation des ressources en eau

La préservation de la qualité de l'eau est un enjeu vital pour la planète. La plupart des territoires où Eramet est présent ont la particularité de connaître des niveaux élevés de précipitations, à l'image de la Nouvelle-Calédonie. L'activité minière a lieu principalement sur des sites à ciel ouvert où le défrichement des sols, nécessaire à l'activité, accélère l'érosion. Dans ce contexte, Eramet s'est fixé un objectif : préserver la qualité des milieux aquatiques en limitant au maximum l'érosion sur ses sites.

De la Nouvelle-Calédonie au Gabon en passant par le Sénégal, Eramet mène des actions de réhabilitation minière, notamment en revégétalisant ses sites (par semis hydraulique et plantation, par épandage de topsoil…). C'est le moyen le plus efficace pour favoriser le retour de la biodiversité, ainsi que pour lutter contre l'érosion, et préserver ainsi la qualité des eaux autour des sites miniers. En 2020, Eramet a tenu l'objectif prévu pour la période 2019-2023 avec un ratio de 1,03 : réhabiliter au moins autant de surface que le Groupe en défriche.

Pour la SLN, la priorité est de limiter les risques de pollution des rivières ou du lagon situés à l'aval des mines par des matières en suspension. Le Groupe a développé avec le temps une véritable expertise pour répondre à cette problématique. Dès la phase amont, de multiples précautions sont prises tandis qu'un plan de gestion des eaux sert à documenter chaque site. L'une des solutions consiste à construire des ouvrages à proximité des mines pour ralentir, puis décanter les eaux pluviales. Près de 2 500 bassins de sédimentation permettent ainsi de contenir les matières en suspension et d'éviter leur reversement en milieu naturel. Ils sont surveillés par des drones.

50 %
de l'eau consommée par nos sites est recyclée

1,03
ratio de surfaces réhabilitées / surfaces défrichées en 2020

Une autre priorité est de limiter la consommation d'eau. Des efforts importants sont réalisés pour maximiser le recyclage de l'eau et ainsi diminuer les consommations. Ainsi, au Gabon, 60 à 80 % de l'eau utilisée par la laverie Comilog est recyclée suivant les années.

EAU ET R&D

Comment diminuer notre consommation d'eau grâce à l'innovation ? Le sujet est au cœur du travail mené par nos équipes R&D. Dans le cadre de notre projet d'extraction de lithium en Argentine, le Groupe a développé son propre procédé conduisant à un impact nettement plus faible que les procédés classiques d'extraction du lithium sur le bilan hydrique total des salars, avec un gain de plus de 30 % de consommation d'eau par tonne de lithium.

L'amélioration de l'empreinte énergie et climat du Groupe

La transition énergétique vers une économie bas carbone a pour ambition de réduire les émissions de gaz à effet de serre, pour limiter le réchauffement en dessous de 2°C, comme nous y engage l'Accord de Paris. Cette transition transforme en profondeur nos sociétés et impacte l'activité de toutes les entreprises. Eramet s'est fixé de réduire d'ici 2023 de 26 % la quantité de CO_2 par tonne de produit sortant par rapport à 2018.

-25,4 %
réduction de l'intensité carbone en tonnes de CO_2 par tonne de produit sortant en 2020 vs 2018

-40 %
objectif de réduction des émissions de CO_2 à 2035 (scope 1 et 2) comparé à 2019

En choisissant de développer son business sur des activités plus faiblement émissives en carbone et de mener des actions de maîtrise des émissions, Eramet a réduit de plus de 25 % son intensité carbone en deux ans. S'appuyant sur cette dynamique, le Groupe a décidé d'accélérer encore le processus au travers d'un engagement sur un objectif Science Based Target : réduire en valeur absolue de 40 % les émissions de CO_2 scope 1 et 2 en 2035 par rapport à 2019. Par ailleurs, le Groupe s'est donné pour ambition d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Une stratégie pour faire face aux défis du climat

La décarbonation de nos activités est au cœur des enjeux du Groupe ; et c'est un élément incontournable de notre « droit à opérer ». La réduction des émissions de CO_2, problématique de court, moyen et long termes, s'appuie sur une gouvernance qui prend en compte une optimisation des actifs existants ; le développement de nouvelles technologies en partenariat avec des pairs, des universitaires et des fournisseurs ; ainsi que l'accompagnement de la décarbonation des clients.

La réponse d'Eramet au changement climatique repose sur : la réduction des émissions de CO_2 sur les scopes 1 et 2 ; un accompagnement des clients (émissions sur le scope 3) dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, en offrant des produits et des solutions qui contribuent à la réduction de l'empreinte carbone. Ceci est traduit dans l'un des trois piliers de la stratégie du Groupe, « élargir le portefeuille d'activités vers les métaux de la transition énergétique » ; et la promotion de l'économie circulaire (voir p. 20-21).

> *« En 2021, Eramet Ideas a réalisé de premiers tests en laboratoire concluants, portant sur la fabrication de manganèse métal... sans aucune émission de CO_2. Ce nouveau procédé, unique au monde pour le manganèse, ouvre de formidables perspectives, notamment pour une future industrie décarbonée. »*
>
> **Thomas Hitier**
> Executive Expert chez Eramet Ideas

Décarboner la production

En 2020, Eramet a continué ses efforts de décarbonation du mix énergétique au travers des principaux projets suivants :

- **La modulation de puissance de la centrale électrique au fioul de SLN,** afin notamment d'absorber les pics de production d'électricité d'origine renouvelable de la Nouvelle-Calédonie. Un système d'intelligence artificielle permet le pilotage optimisé des appels et fournitures de puissance tenant compte des conditions de fonctionnement des fours et du mix énergétique disponible sur le réseau.

- **Le développement de champs d'éoliennes en Norvège.** Fin 2019, Eramet a signé les premiers contrats d'achat d'électricité (PPA) du Groupe avec un fournisseur d'électricité norvégien pour un approvisionnement constant et à coût garanti d'une énergie de source éolienne. Les deux champs de Tysvaer et de Buhei entreront en activité fin 2021. Les PPA sont pour leur part opérationnels à partir du mois de janvier 2021. Eramet Norway a donc réussi à sécuriser un approvisionnement en électricité à un prix compétitif sur le long terme, tout en contribuant au développement des énergies renouvelables.

- **La mise en service d'un parc solaire photovoltaïque sur le site des Ancizes.** Cette infrastructure a été mise en exploitation en 2020 et couvre le parking extérieur des véhicules du personnel de l'usine. Plus de 7 000 panneaux sur une surface de 12 000 m² génèrent désormais l'énergie électrique équivalente à la consommation de tous les fours du traitement thermique du laminoir.

Eramet a également intensifié en 2020 ses efforts de Recherche et Innovation en matière d'identification de sources alternatives moins carbonées pour ses procédés pyrométallurgiques. Parmi les sujets sur lesquels des avancées ont été opérées : le recours à des bio-réducteurs, avec des essais industriels programmés en 2021 ; et l'utilisation d'énergies non fossiles pour les premières étapes du procédé de réduction du manganèse.

Le Groupe déploie également un ensemble d'actions d'économies d'énergie afin de réduire ses émissions de CO_2. Le projet NewEra ERU (Energy Recovery Unit) permet par exemple, au travers de l'adjonction d'une unité de combustion de monoxyde de carbone, de générer à la fois de la chaleur et de l'électricité à partir des gaz produits par l'activité des fours. La chaleur est valorisée pour améliorer l'efficacité du procédé et donc réduire les besoins d'énergie électrique dans les fours. Le gain énergétique est donc double : moins d'énergie nécessaire pour les fours et plus d'énergie électrique disponible par ailleurs. Eramet a formalisé en 2020 un partenariat industriel qui vise à installer un Pilote sur le site de Sauda en Norvège pour capter, stocker et expédier vers une unité de stockage les émissions issues de l'ERU NewEra.

ISO 50 001

À fin 2020, 14 sites ont mis en place un système de management de l'énergie certifié ISO 50 001. Le site d'Eramet Marietta et GCO ont obtenu leur certification début 2021, et les deux entités restantes de Comilog (la Mine et le Complexe Métallurgique de Moanda) seront auditées en vue de leur certification en 2021. À cette échéance, les principaux consommateurs énergétiques et émetteurs de CO_2 du Groupe seront sous certification ISO 50 001.

Agir pour préserver la biodiversité

Bien que le groupe Eramet ne pratique pas d'extraction au sein de zones protégées, ses activités peuvent impacter des espèces, habitats ou écosystèmes, selon ses lieux d'implantation. Le Groupe a acquis une solide expérience sur les sujets de biodiversité et a construit un réseau de spécialistes en interne. Les engagements d'Eramet en matière de biodiversité sont intégrés à la politique de responsabilité environnementale, mise à jour en 2020. Le Groupe agit suivant une stratégie en quatre temps :

- **Éviter** les zones sensibles à l'échelle locale et internationale. Au Gabon, dans le cadre de l'ouverture du plateau Okouma/Bafoula, les forêts galeries ont été exclues du plan minier à la suite de l'obtention des résultats des études biodiversité.

- **Réduire** pour minimiser les impacts de nos activités sur la biodiversité, durant toute la durée de vie de nos projets. Au Sénégal par exemple, les zones minières sont soumises à un permis environnemental interne dont la demande est adressée avec un préavis d'1 mois. Les équipes spécialisées complètent alors les inspections biodiversité comprenant un inventaire de la flore, l'identification et le transfert des espèces vulnérables, protégées ou endémiques. Les espèces fauniques peu mobiles, y compris les serpents, sont récupérées sur le site pour être relâchées dans les zones en cours de réhabilitation ou remises au parc zoologique de Hann avec la collaboration des Eaux et Forêts. De 2013 à nos jours, 1 037 serpents ont été transférés.

- **Réhabiliter** de manière progressive et revégétaliser avec des espèces endémiques pour reconstruire des conditions propices à une reprise de la biodiversité. Le Groupe est parmi les premières entreprises minières à avoir développé des pratiques de stabilisation des terres et de végétalisation au travers de plantations ou de semis hydraulique. En Nouvelle-Calédonie, les premiers essais ont démarré dans les années 70.

- **Compenser** et contribuer à un gain net de biodiversité. Au Gabon, le parc de la Lékédi, filiale de Comilog, œuvre pour la préservation d'espèces protégées et des jeunes orphelins du braconnage. Le parc mène également des actions de recherche sur la biodiversité, en partenariat avec des scientifiques et des organisations gabonaises et internationales. Le parc de la Lékédi est notamment associé depuis 2013 à la Direction régionale des eaux et forêts de la province du Haut-Ogooué pour la conduite d'actions de sensibilisation et de lutte anti-braconnage. Eramet et Comilog ont inauguré au Gabon la première fondation biodiversité du Groupe en juin 2021.

Pour en savoir plus sur notre contribution, rendez-vous sur...

WWW.ERAMET.COM

Eramet
10, boulevard de Grenelle
75015 Paris, FRANCE

Rédaction : Entrecom et Eramet
Conception : AGENCEZEBRA.COM
Responsable de la publication : Direction de la communication
Crédits photos : © Eramet

eramet